



Mobilisations et grèves le 10 novembre pour l'augmentation des salaires et des pensions

Face à l'inflation galopante, nos organisations syndicales ont, depuis ces deux derniers mois, appelé l'ensemble des citoyen·nes à se mobiliser pour la défense des salaires et du pouvoir d'achat.

La légitimité et la détermination de nos actions payent, à l'image de certaines victoires gagnées dans notre département : en Loir-et-Cher, les salarié·es de CDM, de JTEKT-HPI et de la CNPE ont obtenu des revalorisations salariales donnant satisfaction aux grévistes.

Pour nous, si la négociation doit toujours être recherchée en priorité, il est indispensable de construire un rapport de force à la hauteur des enjeux lorsque le gouvernement reste sourd au principe d'une plus juste répartition des richesses.

Le 26 octobre, le Président Macron s'adressait aux Français·es tel un banquier, plutôt que comme un chef d'État, défendant les intérêts du patronat, et martelant son programme de réformes contre le monde du travail, particulièrement pesant sur les privé·es d'emploi et les travailleur·ses avec des carrières longues.

Aujourd'hui, nos organisations syndicales appellent à faire du jeudi 10 novembre, une nouvelle journée d'action pour porter la hausse généralisée des salaires et des pensions et défendre le système des retraites par répartition.

Le gouvernement, en dégainant deux fois en quelques jours le 49-3, a fait preuve de son incapacité à dialoguer, y compris avec les député·es de la majorité, puisqu'il a retoqué des amendements venus de l'opposition comme de son propre camp, comme la taxation des super profits.

Ce déni de démocratie est déjà annoncé aussi pour la réforme des retraites qui porte le recul de l'âge de départ à la retraite à 65 ans.

Quels que soient les secteurs d'activité, les salarié·es se mobilisent depuis des mois dans leurs entreprises ou leurs services pour revendiquer et gagner de légitimes augmentations de salaire, de meilleures conditions de travail, des emplois de qualité.

Les jeunes, aussi, se mobilisent, pour leurs conditions de vie et d'études ainsi que pour une réforme des bourses ambitieuse.

Le mouvement des lycées professionnels a, lui aussi, été une réussite et s'inscrit dans la même logique de défendre les qualifications et diplômes nationaux qui doivent rester la base des grilles salariales dans les conventions collectives.

Aujourd'hui, face au coût de la vie, il est indispensable d'augmenter les salaires, dont le SMIC et le point d'indice de la Fonction Publique, et les pensions. La mobilisation doit s'amplifier dans tous les secteurs du privé comme du public. C'est par ce biais que les salarié·es obtiennent, avec leurs organisations syndicales, l'ouverture de nouvelles négociations et des avancées salariales significatives.

C'est pourquoi les organisations syndicales CGT 41, FSU 41 et Solidaires 41 décident d'appeler ensemble les travailleuses et travailleurs, la jeunesse et les retraités, à la mobilisation y compris par la grève le jeudi 10 novembre pour l'augmentation des salaires, des pensions et minima sociaux, l'amélioration des conditions de vie et d'études et la défense du droit de grève.

Elles appellent à :

- organiser partout des débrayages et des piquets de grève pour exiger l'ouverture immédiate de négociations salariales,
- participer au rassemblement à Romorantin à 10h30 place de la paix,
- participer au rassemblement à Vendôme à partir de 11h00 pour un barbecue revendicatif au carrefour de Bosh,
- participer au rassemblement à Blois à 14h30 place de la résistance.

Pour les salaires et la
justice sociale et
écologique, luttons !

